

Compte rendu du CSE réseau France 3 des 6 et 7 décembre 2023

Deux jours avant la réunion mensuelle du CSE, Isabelle Staes a été catapultée directrice du Réseau et, par voie de conséquence, présidente du CSE.

Son prédécesseur, Philippe Martinetti, qui est promu à l'étage supérieur est venu faire un petit laïus d'intronisation en début de séance, assurant qu'«Isabelle a l'engagement et le savoir-faire pour faire ». De son côté, il tente de – se – convaincre que son nouveau poste permettra de renforcer les régions, en offrant plus de visibilité aux contenus régionaux sur les antennes. On ne voit pas bien ce qu'il pourrait faire, qu'il n'a pas réussi à faire quand il était directeur du Réseau et déjà membre du comité de direction de France Télévisions. On note au passage qu'il est chargé de mettre en musique les rapprochements avec France Bleu ; des rapprochements par les contenus, assure-t-il, réfutant toute fusion structurelle. A son nouveau poste, il aura tout le loisir de jouer les stratèges dans les Hautes Sphères, sans avoir à rendre compte aux élus du CSE.

La nouvelle patronne n'a pas souhaité faire un discours de politique générale, on ignore donc si elle incarnera quoi que ce soit. Elle a rappelé que ça faisait 40 ans qu'elle travaillait à France Télévisions (essentiellement à France 2, avant de rejoindre le réseau régional il y a 8 ans, comme directrice régionale de PACA, puis d'AURA, puis enfin de l'info régionale). Elle a affirmé que sa « priorité serait de veiller à la mise en application des engagements pris par la direction dans le protocole ». On espère que son rôle ne se réduira pas à ça...

Isabelle Staes annonce la création d'une direction de la prévention des risques au sein de la direction du Réseau, sans qu'on sache bien de qui elle sera composée et quel sera son pouvoir. La directrice brandit en tout cas cette évolution à venir comme un remède aux nombreuses alertes que connaît le réseau régional depuis 5 ans. Vu le peu de pouvoir dont disposent dans les faits les directeurs du Réseau, on doute que cette sous-direction ait plus la main sur les questions de santé.

Les élus CGT ont rappelé qu'ils croyaient aux preuves et que des preuves, concrètement, ils en ont eu relativement peu depuis des mois que le dialogue social patine et que les conditions de travail des salariés continuent à se dégrader à un rythme soutenu.

Les éditions Ici en transition

L'équipe projet (Erik Berg, Rafaële Bourcier) est venue répondre aux questions des élus. Avec assez peu d'éléments nouveaux, somme toute.

La direction vient préciser le dispositif de fabrication de la partie nationale/internationale par quelques antennes à tour de rôle : d'abord Toulouse pendant 15 jours puis Rennes. Pourquoi ces

antennes ont-elles été choisies ? Elles seraient en capacité d'assurer la fabrication de ces éditions, selon la direction. Cette formule transitoire pose de nombreuses questions, aussi bien sur le fond que sur la forme des décrochages, en particulier quand la région qui va assurer la tranche nationale/internationale ne dispose que d'un présentateur par édition, comme c'est le cas à Rennes.

La CGT s'impliquera pleinement dans la mise en œuvre du protocole qu'elle a signé, afin de s'assurer que les risques sur la santé soient durablement levés, ce qui était l'objet du mouvement de grève déclenché suite au naufrage industriel des éditions Ici. Les discussions doivent permettre tout à la fois de revoir les organisations du temps de travail et les amplitudes, les moyens, les articulations entre le national et les régions, la ligne éditoriale et les incongruités mises en place par le projet Tempo.

On a la confirmation, à la lecture des événements des récentes semaines que la direction générale de l'entreprise n'avait qu'un seul but : supprimer les éditions nationales de la 3 pour redistribuer les moyens au vaisseau amiral de France 2 et à la rédaction de Franceinfo, dont les effectifs sont sous-dimensionnés depuis le départ. Ce but étant atteint, elle n'avait que faire des éditions dégradées en région et l'a bien montré en laissant se poursuivre le mouvement de grève sans négocier avec conviction.

Les élus CGT ont rappelé à la direction qu'elle avait une obligation impérieuse d'apporter des réponses effectives aux éléments du protocole, faute de quoi elle s'exposait à de nouveaux mouvements sociaux.

Bordeaux : un projet immobilier sous surveillance des élus

Pour une fois, la direction consulte les élus très en amont d'un projet immobilier qui ne doit voir le jour qu'en 2028.

En fait, la situation est un peu particulière. Au cours des dernières années, plusieurs projets portés par la direction des IMG ont été rejetés par les salariés bordelais car ils étaient situés dans des coins excentrés de Bordeaux, loin des transports en commun.

Obligée de revoir sa copie, la direction a jeté son dévolu sur un ensemble immobilier des années 60 en plein centre de la ville, à proximité de 2 lignes de tramway. Le site appartient aujourd'hui à la compagnie d'assurances Groupama qui souhaite le céder via un appel à projets. De nombreux promoteurs sont sur le coup, sachant que ce bâtiment est classé patrimoine remarquable des années 60.

France télévisions souhaite donc participer à l'appel à projets en s'associant à des promoteurs immobiliers. Dans les grandes lignes, ces promoteurs réhabiliteraient les bâtiments, en loueraient une partie et vendraient l'autre à France Télévisions par le biais d'un VEFA (vente en état futur d'achèvement). C'est sur ce principe que doit être consulté le CSE puis le conseil d'administration de France Télévisions.

La localisation choisie ne fait pas débat : de l'avis des Bordelais, le lieu est idéalement situé. Ce qui fait débat, en revanche, c'est l'expression de besoins formulée par la direction de l'immobilier. En effet, depuis la construction de la nouvelle station de Rouen en 2017 et 2018, toutes les nouvelles stations régionales sont basées sur les mêmes principes en termes de

superficies, d'équipements, de principes d'aménagements. Ainsi, la direction immobilière impose-t-elle le bureau partagé (flex office) dans les salles de rédaction et un nombre restreint de plateaux, ce qui ferme la porte à des développements ultérieurs. Ici, la direction prévoit un plateau de 300 m² et un petit plateau de 80 m² pour NoA. En outre, dans ses projets, elle supprime systématiquement les cantines, le directeur de l'Immobilier, Olivier Guyon-Sangnier ayant décrété que ce n'était plus dans l'air du temps et ne jurant que par les frigos connectés.

Les élus ont désigné un expert pour étudier le projet de la direction, en anticiper les limites et les risques et apporter des contrepoints sur les choix décrétés par l'immobilier, afin de permettre aux élus de se prononcer en connaissance de cause, et de faire des propositions visant à améliorer un projet qui va déterminer les conditions de travail des salariés pendant de nombreuses années.

Projet Campus : une bonne idée qui se retourne contre les salariés

Sur le papier, le projet Campus était séduisant : regrouper dans 5 bâtiments en proximité tous les services parisiens du groupe France Télévisions.

Une conduite de projet innovante a été mise en place et l'équipe en charge n'a pas économisé son temps et son énergie pour faire aboutir ce chantier stratégique : questionnaires aux salariés, brainstorming autour des aménagements et services souhaités, etc. C'était l'occasion de repenser les locaux pour qu'ils soient plus conviviaux, que les salariés puissent y trouver des services en marge de leur travail (salle de sport, salles de repos, conciergerie, cafétérias, etc.).

Au final, en quoi ce sondage a-t-il infléchi le projet ? On peut légitimement se poser la question au vu des vives réactions de certains collectifs notamment celui de France 3 Paris Ile-de-France.

De nombreux écueils sont devenus des points durs qui ont amené les élus du CSE à donner un avis négatif.

La direction a choisi de mettre en place des « quartiers d'équipe », en d'autres termes du flex-office. Moins de bureau que de salariés, cela permet de redéployer les surfaces pour créer des espaces alternatifs (salles de réunion, espaces de coworking, de détente, etc.).

Or le bureau partagé est assez largement rejeté par les salariés. Les études montrent qu'il est souvent associé à une dégradation des conditions de travail. A la rédaction de France 3 Paris Ile de France, les salariés ne veulent pas en entendre parler. Par ailleurs, sans l'intervention des experts mandatés par le CSE, la direction prévoyait des aménagements inadaptés au handicap.

Les élus ont beaucoup alerté la direction sur la situation de la station francilienne, alors qu'elle a déjà subi un déménagement traumatisant qui a abouti à la suppression des équipes techniques dédiées, assortie d'une dégradation globale des conditions de travail.

Dans le projet Campus, les salariés de France 3 Paris Ile de France devront se tasser un peu plus pour laisser 300 m² à la direction du Réseau.

La direction n'a pas voulu bouger sur le projet, alors que dans le même temps elle accepte de ne pas toucher à la rédaction nationale, au motif que leurs bureaux auraient été réaménagés

récemment. De qui se moque-t-on ? Ce traitement inéquitable est inacceptable et va accentuer les risques psychosociaux déjà élevés dans la station.

Bilan social 2022 : le regard critique des experts

Le bilan social est un document officiel obligatoire, normé, présenté chaque année par les entreprises. Il présente toutes les données sociales de l'entreprise ou de l'établissement : effectifs, embauches, départs, promotions, rémunérations, formation, absentéisme, dépenses d'amélioration des conditions de travail, etc.

Régulièrement dans notre entreprise, on se rend compte qu'il s'agit pour la direction d'un « marronnier », une sorte de formalité administrative dont elle s'acquitte mais dont elle ne voit pas trop l'utilité. Ainsi des indicateurs sont régulièrement incohérents, erronés, non renseignés, et cela dure depuis des dizaines d'années, sans qu'on note une réelle amélioration.

Dans le cadre de la consultation du CSE sur ce document, les élus ont donc missionné un expert pour qu'il apporte une analyse critique sur ce document et qu'il démêle l'origine des données qui y figurent et sont parfois en contradiction avec les chiffres donnés dans d'autres documents fournis par la RH. Le focus portait en particulier sur la santé et les conditions de travail. Ce travail très technique mais très éclairant, a permis de pointer les failles du document et l'insuffisance d'analyse des données qui y figurent.

En se basant sur le  rapport de l'expert, les élus ont formulé toute une série de  recommandations.

Risque grave à l'antenne de France 3 Rhône-Alpes

En juin 2023, suite à un problème de planification, certaines personnes de la rédaction et du montage avaient été gravement mis à mal. Au vu du taux d'absentéisme et des nombreuses alertes de représentants de proximité, une expertise pour Risque grave avait été votée par le CSE. Le rapport a été restitué lors de notre réunion de décembre.

Pour en résumer les grandes lignes, les experts ont mis en exergue l'insuffisance d'effectifs de l'antenne, entraînant divers risques psychosociaux. Les élus avaient demandé à pouvoir étudier le différentiel de potentiels entre un journal national et le JT régional de Rhône-Alpes, mais ils se sont heurtés à une fin de non-recevoir de la part de la direction du Réseau. Elle avait en revanche accepté que les experts se rendent à Strasbourg, afin de comparer les fonctionnements, mais faute de chiffres suffisamment précis, il n'a pas été possible d'observer une différence notable entre ces deux stations.

Néanmoins, l'inadéquation entre l'activité et les moyens alloués a été mise en évidence, un fort sentiment de qualité empêchée est très présent surtout parmi les journalistes. Réalisée pendant les éditions ICI, l'analyse des conditions de travail des scriptes et encadrants éditoriaux a alarmé les experts qui ont suggéré de rapides mesures correctives.

L'avis des élus liste de nombreuses préconisations. Seront-elles une nouvelle fois classées verticalement par la direction ? Hélas, rien dans la réaction de la direction du Réseau en CSE ne laisse espérer le contraire.  [Voir l'avis des élus](#)

Vie du CSE

Les élus ont désigné **Marie MICHELLIER**, RP titulaire à l'antenne de France 3 Alpes, en remplacement de Sandrine COURNIL.

Ils ont désigné **Aurélie PAIN**, RP titulaire à l'antenne de France 3 Poitou-Charentes, en remplacement de Jonathan BABIN.

Ils ont désigné **Benoît CORNARDEAU** (Fabrique Bordeaux), RP suppléant à la Fabrique Sud, en remplacement de Walter GUINET (Fabrique Lille).

A venir

Prochain CSE : 7 et 8 février

Paris, le 15 décembre 2023

Vos élus au CSE



► Titulaires :

Karine Cévaër (Rennes), Jean-Hervé Guilcher, secrétaire du CSE (Brest), Annabelle Igier (Reims), Claire Lacroix (Marseille), Laurent Maas (Nancy), Pierre Mouchel (Bordeaux), Thierry Pujo (Limoges), Anne-Sophie Saboureau (Lyon) et Élisabeth Theuil (Clermont-Ferrand).

► Suppléant·e·s :

Rabéa Chakir-Trébosc (Bordeaux), Delphine Collin (Limoges), Danilo Comodi (Le Havre), Annette Despretz (Marseille), Laurent Faure (La Fabrique, Toulouse), Chantal Frémy (Toulouse), William Maunier (Metz), Pascal Percie du Sert (La Fabrique, Lyon) et Sylvie Samson (Orléans).

► Représentant syndical : Guillaume Le Gouic (Caen).